

Ce projet de loi de finance rectificatif qu'annonce en creux le rapport sur la Cour des Comptes



La Cour des comptes dans son rapport annuel s'inquiète d'un nouveau dérapage du déficit et de la dette. Les mesures de décembre ainsi que le ralentissement de la croissance font planer l'incertitude.

Avec Philippe
Crevel

Atlantico : La Cour des comptes estime dans son rapport annuel que le budget de l'Etat pour 2019 est mal ficelé. Que retenir de ce dernier ?

Philippe Crevel : La cour des comptes indique que l'aval des dépenses et certaines recettes font l'objet d'incertitudes majeures. Compte tenu la fois du plan décidé au mois de décembre et certaines mesures fiscales qui devraient être adoptées prochainement (taxe GAFA notamment). La Cour des comptes par voie de conséquence parle d'une certaine insincérité des comptes publics. C'est habituel venant de cette haute juridiction financière. Il est habituel qu'il soit mentionné que les gouvernants ne sont pas toujours extrêmement fiables au niveau de la comptabilité. Les circonstances sont d'autant plus criantes qu'il y a eu les mesures du mois de décembre, qu'il ya un ralentissement économique et que la France est plus que tangente en ce qui concerne le respect des 3%

La Cour des comptes ne fait que pointer du doigt ce que tout le monde pressentait ou savait.

Ce matin sur BFM Didier Migaud, le président de la Cour des comptes a expliqué qu'il y aurait besoin d'un texte complémentaire. Quelle devrait être l'ampleur de ce texte rectificatif ?

Compte-tenu de la situation économique et sociale il apparaît logique qu'à un moment ou à un autre il y ait un projet de loi de finances rectificatif. C'est assez logique. L'ampleur dépendra d'abord du ralentissement économique, le PLF a été bâti avec une croissance de 1.7%. Si au final la croissance se révélait être de 1% la dérive serait de plusieurs dizaine de milliards d'euros. Si la croissance est plus haute que cela, le rectificatif sera évidemment plus faible. Il est évidemment trop tôt pour se prononcer sur la réalité de la croissance 2018. Après il ya les mesures d'urgences qui ont été prises qui pourraient coûter plus cher que prévu comme l'a souligné Didier Migaud sur BFMTV et là il faudra prévoir un ajustement soit par un déficit qui passera au-delà de 3% du PIB, ou par des augmentations d'impôts. Le gouvernement pourra alors attendre la fin du Grand Débat avant de se lancer dans une telle aventure. Peut-être que le mouvement est déjà en marche avec la réflexion de Gérald Darmanin sur les niches fiscales. La réforme des niches fiscales pourrait être intégrée dans ce futur texte budgétaire

La Cour des comptes fait un rapport donc bien classique sauf qu'il est plus alarmant que les années précédentes. Elle a indiqué qu'en cas de retournement de la situation économique, le roi Bercy serait complètement nu. Et cela engendrerait une très grande vulnérabilité. L'institution l'écrit noir sur blanc et c'est ce qui est inquiétant. La France n'a pas utilisé ses rares années de croissance

pour assainir ses comptes publics et l'on fait ainsi parti des plus mauvais élèves de l'Union européenne. C'est sur ce point que la Cour des comptes met l'accent.